

# FAISONS RESPECTER NOS VOITURES

Tout le monde se réjouit que notre Société modernise le matériel roulant, et notamment qu'elle fasse un gros effort pour améliorer les voitures à voyageurs.

L'utilisation des automotrices doubles et des autorails (respectivement 139 et 56) sur les lignes électrifiées libère une partie de notre bon matériel, et celui-ci remplace des voitures anciennes sur d'autres lignes importantes. De plus, depuis fin 1956, une centaine de nouvelles voitures métalliques de deuxième classe sont en cours de livraison, et 450 autres voitures mixtes, métalliques aussi, sont commandées à l'industrie nationale.

Ainsi, de nombreux véhicules en bois disparaissent, et les voyageurs connaissent de plus en plus de confort et de sécurité.

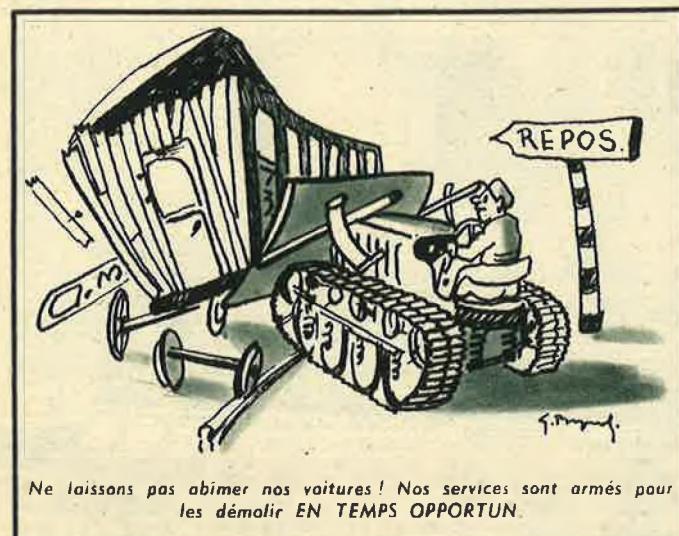
Malheureusement, des actes de vandalisme récompensent mal les meilleures initiatives. Chaque jour, de mauvais citoyens rayent ou brisent des glaces, souillent ou lacèrent des coussins, salissent ou détériorent des parois, tandis que d'autres enlèvent lampes, stores et cendriers.

Lorsque les méprisables auteurs de ces actes grossiers sont connus, la Justice les punit sévèrement. Mais combien échappent au châtiment !

La plupart de nos clients flétrissent les actes de malveillance ; ils savent que les biens communs, mis à la disposition de tous, ont droit aux mêmes égards et à la même protection que les biens privés.

Quant aux vandales, que diraient-ils si l'on appliquait leur façon d'agir à ce qui leur appartient en propre ? Comment peuvent-ils — on se le demande — prendre plaisir à salir ce qui est propre, à détruire ce qui fonctionne bien, à détériorer ce qui est neuf, à voler des objets qui, d'ailleurs, ne leur seront guère utiles ? Il faut combattre sans hésitation leurs manies et leurs déviations.

A la demande de notre Société, M. le Ministre de l'Instruction publique a invité tous les chefs d'école à faire comprendre aux jeunes leur devoir en la matière. Il a demandé aussi aux membres du personnel enseignant qui se déplacent en train d'intervenir pour prévenir les actes de vandalisme.



Nos lecteurs — nous n'en doutons pas — voudront contribuer, eux aussi, à cette œuvre de solidarité.

Ainsi, avec l'aide de toutes les bonnes volontés, notre Société pourra se féliciter, dans un proche avenir, d'un heureux changement dans la conduite de certains voyageurs, et ne devra plus dépenser des millions pour remplacer les accessoires volés dans les trains et pour remettre en état le matériel méchamment endommagé.

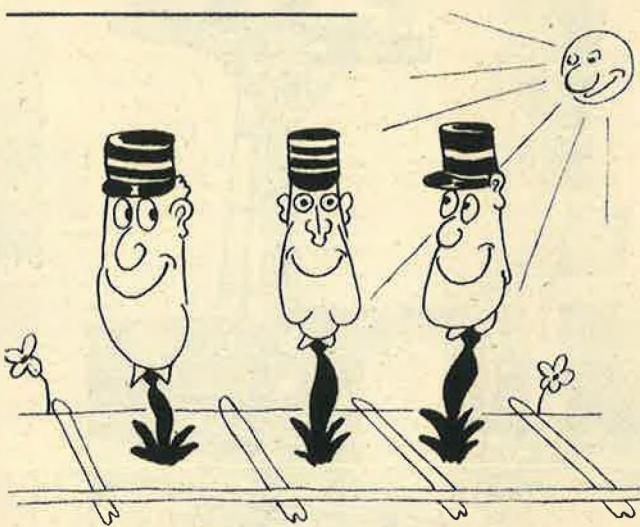
## Train, humour et... courtoisie

Je suppose que ces messieurs et ces dames sont en règle à l'égard de la Société nationale des Chemins de fer belges !

Cette boutade d'un chef garde, pénétrant dans le compartiment où j'avais pris place, fit naître un sourire sur les lèvres de tous les voyageurs. Billets et abonnements se tendirent spontanément, et quelques reparties, plus ou moins spirituelles, s'échangèrent.

Le chef garde avait rempli sa mission, et les voyageurs s'étaient soumis de bonne grâce à son contrôle. Le but était atteint, avec un avantage cependant : contrôlés et contrôleur souriaient.

La campagne menée par les organisateurs de l'Exposition de 1958 tend à faire de notre pays un foyer accueillant pour les visiteurs qui afflueront à ce moment. Nous comprenons parfaitement qu'il y va de notre renom et de notre intérêt.



Les sourires poussent comme des fleurs

Nous voudrions, d'autre part, souligner simplement le caractère essentiellement humain de la courtoisie. Elle n'est pas seulement dictée par l'amour-propre ou par la perspective d'un profit, mais elle répond à une exigence de l'homme.

Par nature, en effet, l'homme est voué à vivre en société : c'est un être social. Et la vie en communauté n'est pas possible sans un profond respect mutuel.

Qu'est-ce donc que la courtoisie, sinon le signe que nous respectons la personnalité d'autrui ?

Qu'elle s'exerce à l'égard d'un supérieur, d'un égal ou d'un subordonné, elle prouve une intelligence exactement éclairée sur la valeur de l'homme et sur la dignité de chaque individu.

Intégré à une collectivité --- familiale, professionnelle ou même purement fortuite --- chacun doit donc s'ingénier à rendre son commerce aussi agréable que possible, tant pour lui-même que pour les autres. Obligation morale, la courtoisie est aussi intelligente manière d'agir.

S'il en est pour qui le tempérament ou l'état physique rend pesante cette obligation, et s'ils doivent s'imposer un effort pour y satisfaire, il en est d'autres qui possèdent d'instinct, sinon par éducation, un tact exceptionnel. Vous connaissez l'histoire du plombier qui, en entrant dans une salle de bains pour y effectuer une réparation, aperçut une dame dans la baignoire et se retira en disant : « Excusez-moi, monsieur, je ne savais pas que vous étiez là... »

Il ne pouvait pas mieux montrer, en s'adressant à une femme, à quel point il respectait l'homme. ce mot désignant, comme chacun sait, des valeurs communes aux deux sexes...